

4 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique : il s'agit d'un choix que vous avez mûrement réfléchi, pour lui permettre de grandir dans un environnement correspondant à vos convictions et à vos attentes éducatives.

Si vous avez pu exercer votre liberté de choix, c'est notamment grâce à notre association, l'Apel, qui se bat depuis près de 90 ans pour la protéger. Nous sommes en effet convaincus que les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants* et nous sommes fixé pour mission de les soutenir dans l'exercice de cette responsabilité.

Soyez les bienvenus, nous avons besoin de vous !

Vous êtes désormais un membre reconnu de la communauté éducative de cet établissement, au projet éducatif duquel vous avez décidé d'adhérer, et qui a besoin de votre engagement. Nous soutenons également ce projet et partageons ses valeurs, c'est pourquoi nous nous engageons à œuvrer à vos côtés, et à vous accompagner tout au long de la scolarité de votre enfant, quel que soit son âge, son parcours ou ses spécificités. Qu'il s'agisse de chercher comment répondre à des besoins éducatifs particuliers, de vous aider à y voir plus clair dans les questions d'orientation, ou encore de vous représenter vis-à-vis de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics, sachez que le mouvement des Apel est à vos côtés.

Au-delà de la dynamique équipe engagée au service de votre établissement, l'Apel est en effet un mouvement national comptant plus de 950 000 adhérents et reconnu comme un partenaire constructif. Sur l'ensemble du territoire de métropole et d'outre-mer, du plus petit établissement jusqu'aux plus hautes instances éducatives de la Nation, les bénévoles de l'Apel se battent pour faire valoir l'intérêt de vos enfants et vous aider à exercer votre mission d'éducateur.

Soyez assurés de notre dévouement,

Gilles Demarquet, président national de l'Apel
et Vincent Goutines, vice-président national de l'Apel